

QUELLE ANIMATION DEMAIN ?

Mardi, dans le prolongement des travaux du GAG-Tour, les congressistes ont évoqué en ateliers l'évolution du public et des attentes, des contextes et des conditions d'exercice. Qu'est-il ressorti de ces échanges ?

LA MIXITÉ DES PUBLICS

Dans les EHPAD, des publics aux attentes très différentes vont se côtoyer : des personnes dépendantes, avec des troubles cognitifs, et la génération des boomers, qui avalera sans doute difficilement sa soupe à 18 h ! Ces futurs résidents connaissent les EHPAD car ils ont accompagné leurs parents. Ils savent déjà ce qu'ils veulent ou ne veulent pas. Ils ont aussi des pratiques culturelles, de loisirs que les générations d'avant n'avaient pas. Peut-être que leur désir sera d'assister à un concert de rock ou de boire un verre dans un bar... Comment répondre à cette multiplicité des envies ? Est-ce que les animateurs en auront les moyens ? À cela s'ajoute une autre complexité : l'accueil de personnes plus jeunes, en situation de handicap ou avec des troubles psychiatriques. Il faudrait une meilleure

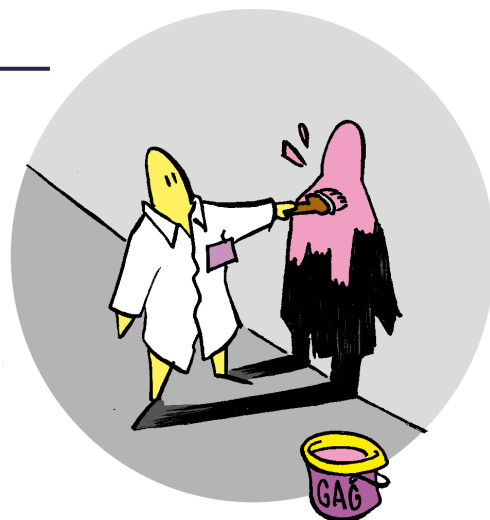
connaissance des pathologies et pouvoir travailler avec les professionnels qui ont accompagné ces personnes en amont.

PLURIDISCIPLINARITÉ

Il est nécessaire de travailler en réseau, aussi bien en interne (équipes de soins, encadrement, autres professionnels, bénévoles...) que sur le territoire. Mais ce n'est pas toujours simple. Il faudrait que tous les acteurs soient sensibilisés à la dimension de l'animation sociale.

ÉVOLUTION DES RÔLES

De plus en plus l'animateur coordonne. Il fédère les équipes, anime la vie sociale de la structure, harmonise les projets... Au vu de ces évolutions, il semble nécessaire de redéfinir son rôle pour le clarifier et le valoriser auprès des résidents, des collègues, des instances, des familles...



SE RESSOURCER

Pour donner envie aux résidents, il faut avoir envie soi-même... Comment se ressourcer ? En suivant des formations pour acquérir de nouvelles compétences. En travaillant en réseau : on pose les tracas, on cherche ensemble ce qu'on peut faire avec les compétences de chacun, cela crée une dynamique. Le réseau peut-être formel ou informel, s'orienter vers des actions plus militantes... Il permet de s'interroger ensemble sur « *Comment on innove par rapport au contexte actuel et à celui qu'on voudrait imaginer pour demain ?* »

APRÈS CULTURE-À-VIE, VOICI GAG-PRO !

Depuis 2014, le GAG ne cesse de développer des outils et des aides pour l'animation.

LA PLATEFORME CULTURE-À-VIE

Vous manquez de temps pour préparer une animation ? Vous cherchez l'inspiration pour préparer les fêtes de Pâques ? La plateforme Culture-à-Vie offre 920 supports d'animation en ligne, avec chaque semaine 2 à 3 nouvelles propositions. Et si vous avez organisé une animation qui a eu du succès auprès des résidents, à votre tour, vous pouvez en faire bénéficier d'autres animateurs. Culture-à-vie, qui entre dans sa 6^{ème} année, compte maintenant 144 contributeurs. 49 départements et 1 métropole sont abonnés. 2681 établissements utilisent les supports d'animation. 8 000 contenus sont téléchargés chaque mois !

GAG-PRO ! UN NOUVEL OUTIL !

Et voilà GAG-PRO ! Une nouvelle plateforme pour :
- faciliter la communication entre les animateurs sur un territoire
- les aider à mieux collaborer entre eux pour unir leurs moyens, leurs compétences et savoir-faire, au

service de la vie sociale des personnes âgées.

GAG-PRO propose à la fois :

- des actualités : un blog avec les informations du secteur, les nouveautés sur le métier d'animateur, les actions du GAG, les congrès...
- un forum : espace d'échanges
- des outils Google : outils de communication et de coopération (dossiers partagés, visio-conférences...) pour faciliter le travail des animateurs et des associations d'animateurs
- des ressources : articles, vidéos, études pour approfondir l'animation sociale avec les personnes âgées.
- des offres d'emploi.

Comment y accéder ? Une partie des outils est ouverte à tous (blog, forum et service emploi). Les adhérents du GAG et membres d'associations adhérentes pourront utiliser toutes les ressources. Un accès partiel peut être proposé dans le cadre de partenariats avec le GAG, pour des groupes de travail, soutien, formation... comme avec Vite Lu pour l' « Expérience animation transmission guerre d'Algérie ».

www.anim-gag.fr, Mail : s.martinez@anim-gag.fr

INTERVENTION DU DÉFENSEUR DES DROITS

Jacques Toubon, Défenseur des droits, ne pouvant être présent, s'est adressé aux congressistes par vidéo ! L'égalité d'accès aux droits est la boussole qui gouverne son action.

LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

Créé en 2008, il opère depuis 2011. Sa tâche principale est de faire en sorte que les droits qui ne sont pas réalisés deviennent effectifs.

EXACTEMENT LES MÊMES DROITS

Ce n'est pas parce que les personnes sont devenues âgées, qu'elles ont perdu une certaine autonomie, qu'elles sont hébergées en EHPAD... que leurs droits sont différents ou amoindris. L'avancée en âge ne doit pas être une cause de restriction des droits. Les personnes âgées doivent être par rapport à la loi, et par rapport aux droits, dans une totale égalité. Jacques Toubon souhaitait le dire aux animateurs car, étant proches des résidents, ils peuvent être des vecteurs d'accès aux droits, aux côtés du Défenseur.

FAIRE ÉVOLUER LA LÉGISLATION

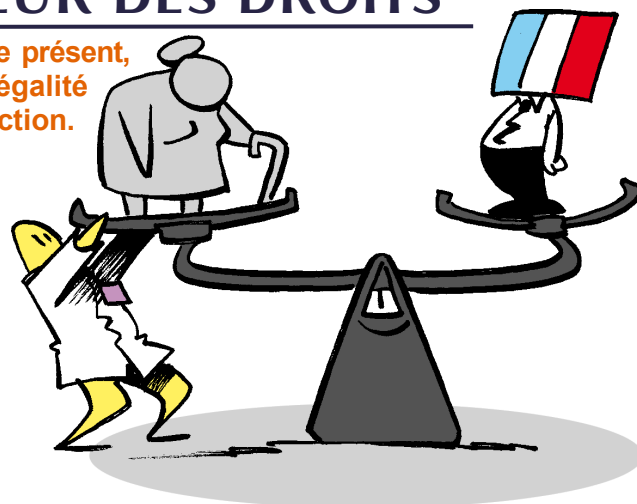
Le Défenseur des droits est aussi amené à se positionner sur des questions comme : quelle différence entre une personne handicapée (reconnue avant 60 ans) et une personne âgée qui devient handicapée, mais qui n'a pas de reconnaissance parce que le handicap intervient après 60 ans ? Voilà des types de sujets sur lesquels il faut proposer de changer les règles et les législations.

INÉGALITÉS TERRITORIALES

Le travail du Défenseur se fait aussi avec les collectivités territoriales, et notamment avec les départements qui ont une compétence en matière de solidarité (personnes âgées, personnes handicapées...). Il essaie de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'inégalités territoriales : telle personne, hébergée dans tel établissement de tel département, ne devrait pas être moins bien traitée qu'une autre personne, dans un autre département. C'est une vraie question car les départements ont des politiques de solidarité différentes, qui peuvent se traduire par des inégalités.

DROIT À LA PARTICIPATION

Pour Jacques Toubon, l'animation sociale dans les établissements est un des éléments d'un droit essentiel : le droit à la participation. Il se traduit par la participation aux comités (conseils de vie sociale...), mais il doit être



encore perfectionné. Les personnes âgées, dépendantes ou pas, avec plus ou moins d'autonomie, doivent être mieux représentées et doivent prendre davantage part à la vie des établissements, pour maintenir, conserver un lien social et une participation active à la vie de l'établissement, de la société.

DROIT DE VOTE, UN COMBAT DU DÉFENSEUR

Il y a eu un progrès, lorsque la loi récente sur la justice a dit que conformément à la Convention internationale des droits des personnes handicapées, les personnes qui étaient incapables juridiquement (sous tutelle, curatelle), demeuraient titulaires de leur droit de vote. Mais, il faut le mettre en œuvre ! Ça a commencé aux élections européennes, avec des difficultés. Maintenant, il faut permettre aux personnes âgées de participer aux élections municipales, qui sont des élections très importantes pour certaines d'entre elles.

L'ÉGALITÉ, UNE BOUSSOLE DE L'ACTION

Il existe des droits qui sont reconnus à tous les êtres humains et ces droits doivent être effectivement réalisés, quels que soient les conditions, les inégalités sociales, les différences de territoires, les modes d'hébergement, en milieu ouvert ou fermé... il faut que ces droits soient réalisés de manière égale !

Jacques Toubon a terminé son intervention en souhaitant « un très bon travail aux animateurs, partout où ils sont et où ils donnent aux personnes âgées, beaucoup de bonheur de vivre ».

La vidéo est disponible sur : www.anim-gag.fr

ET MAINTENANT, QUELLES RÉOLUTIONS ?

À l'issue de ces 2 jours d'États généraux et du GAG-Tour, quelles résolutions ont été prises ?

1. Renforcer l'identité professionnelle et les compétences

- Développer par le GAG des modules de formation permanente, dans la culture de l'animation
- Créer une commission formation (ouverte à tous), sur GAG-PRO, avec des partenaires, des organismes de formation...
- Créer une commission nationale de déontologie pour les animateurs. Ils ont besoin de soutien,

beaucoup se questionnent « est-ce que j'ai le droit de faire ça ? »

- Expérimenter un nouveau diplôme de niveau II, à triple validations (éducation populaire, affaires sociales et université)
- Participer au nouveau Bac pro animation de l'Éducation nationale (il faut œuvrer pour que des conseillers éducation populaire en fassent partie... C'est un diplôme professionnel avec des jurys, allez-y,

allez sur les contenus, soyez tuteurs pour les stages...)

- Développer les coopérations avec les organismes de formation et les syndicats.

2. Lutter contre l'isolement professionnel

- Développer, soutenir, aider et fédérer les associations locales d'animateurs
- Développer l'utilisation de l'outil GAG-Pro

ET MAINTENANT, QUELLES RÉOLUTIONS ? *Suite*

- Avancer vers une transformation du Gag en fédération d'associations locales d'animateurs
- Mettre en place une conférence des présidents d'associations locales adhérentes, chargée de préparer la suite. Première rencontre, via GAG-Pro en visio, en début d'année prochaine...

3. Développer de réels projets personnalisés en incluant tous les acteurs

- Développer la coopération sur les projets personnalisés. Les projets aujourd'hui sont en pleine dérive. Ce sont des prises en charge, en soin... des projets qui enferment les personnes au lieu de les libérer
- Revitaliser l'outil Acteur-à-vie. Il s'insérera dans GAG-Pro, tout en gardant un accès autonome
- Faciliter les participations des personnes âgées et de leurs proches, en particulier sur les projets de vie.

4. Revoir les répartitions de fonctions dans l'accompagnement des personnes âgées

- Tirer les enseignements des pertes d'attractivité de certains métiers
- Intervenir de façon active aux débats nationaux et départementaux en étant force de propositions (on est trop silencieux, trop gentils)
- Participer aux décroisements des services aux personnes âgées (l'EHPAD en modèle unique est en fin de vie, il faut changer les fondements...)

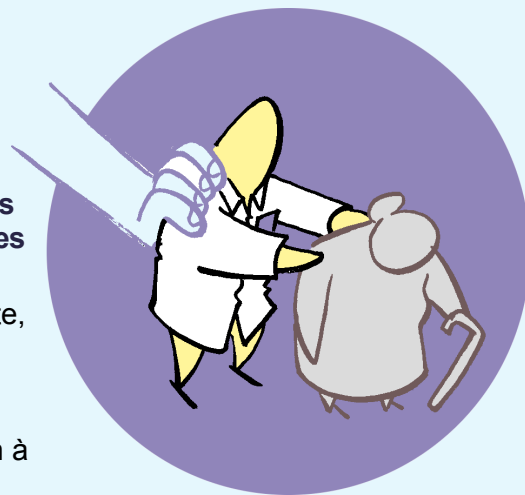
- Assurer le financement de l'animation de la vie sociale
- Proposer et négocier de nouvelles répartitions de fonctions en respectant nos spécificités.

5. Développer l'accès aux droits et la participation des personnes âgées

- Faciliter l'accès au droit de vote, y compris pour les personnes sous tutelle
- Faire évoluer les CVS
• pour passer de la consultation à la participation
• pour que les personnes accueillies redeviennent majoritaires
• pour que l'objet des CVS soit centré sur les personnes accueillies et non sur l'information institutionnelle ou professionnelle
• pour que les responsables de vie sociale soient membres de droit
- Informer clairement sur l'accès aux droits et faciliter l'exercice des droits doit faire partie de la mission des intervenants sociaux
- Lutter contre la maltraitance et coopérer avec les organismes luttant contre la maltraitance (mineurs et personnes vulnérables). Des animateurs viennent travailler avec des personnes âgées parce qu'ils n'ont plus le droit d'exercer avec des enfants. Les majeurs vulnérables ont les mêmes droits à être protégés que les mineurs.

6. Soutenir les animateurs dans de nouveaux projets

- Utiliser GAG-Pro pour promouvoir



et soutenir de nouveaux projets
- Développer Culture-à-Vie, pour continuer à aider les animateurs dans leurs actions
- Poursuivre les CNAAG et les Anim'Awards.

En conclusion !

L'évolution de l'accompagnement des personnes âgées est nécessaire et imminente. L'animation professionnelle a sa place pour concourir à relever ce défi social. Le GAG, réseau fédérateur, se positionne pour contribuer à enrichir la vie des personnes âgées et soutenir les professionnels qui œuvrent dans ce sens. Les 6 thèmes issus du GAG-Tour et de ces 2^{èmes} États généraux tracent la « voie » que peut prendre l'animation sociale. Toutes les énergies locales seront sollicitées pour continuer ensemble les travaux et mettre en œuvre le projet existant, enrichi des pistes d'orientation.

ET LES GAGNANTS DES ANIM'AWARDS SONT...

Devenu un concours de référence en animation, les Anim'Awards avaient cette année pour thème les paroles d'une chanson de Balavoine : « Comment retrouver le goût de la vie ? Qui pourra remplacer le besoin par l'envie ? »



• Il n'y a pas d'âge pour faire de la radio !

Le public a offert son prix Coup de cœur au projet « Tout faire à tout âge » !

À tout âge, on peut tout faire ! Alors pourquoi pas de la radio ? Dans les pays d'Auray et de Vannes, les animateurs de 15 EHPAD ont créé un réseau appelé Animasavat pour « se sentir moins seuls et mener des projets communs ». Il y a 3 ans, ils ont mis en place des groupes de paroles inter-résidences. Les échanges étaient riches. Ils ont eu envie de les conserver, pour les transmettre, les offrir à la cité... Passer par l'écrit ne permettait pas aux animateurs d'être disponibles lors des discussions, ils ont alors pensé à la radio, pour préserver cette mémoire. Ils ont contacté la radio associative Bro Gwened qui a immédiatement adhéré au projet. Et l'émission « Tout faire à tout âge » est née ! Elle a aujourd'hui sa place dans la grille des programmes. Les thèmes abordés sont choisis avec les résidents des maisons de retraite, les animateurs, le personnel et les bénévoles. Ils évoquent le quotidien en EHPAD et rebondissent sur l'actualité, avec par

exemple la journée internationale des droits des femmes. L'occasion de dire ce que l'on pense du féminisme, comment se passaient les études « *on ne nous parlait pas d'un métier futur féminin* » et de s'interroger entre résidents « *En tant que femme, est-ce que vous regrettez de ne pas avoir été un homme ?* » La parole est fluide. Pas de trace d'un quelconque stress. Les résidents sont en confiance, ils se connaissent et ont l'habitude d'échanger... Et les contraintes matérielles ne les ont pas du tout arrêtés, ils se sont très vite emparés des micros. Parfois, certains partent pour les journées d'enregistrement à reculons, ils reviennent toujours avec le sourire et un vrai mieux-être après avoir partagé l'apéro, le pique-nique et les discussions. L'émission résonne aussi dans tous les EHPAD. À chaque diffusion en direct, les radios dans les chambres sont sur le canal Bro Gwened. Des temps d'écoute sont aussi organisés en podcast. Cela permet de faire des pauses et de réagir pour les résidents qui n'ont pas participé à l'enregistrement.

Pour écouter et partager « Tout faire à tout âge » : <http://www.radiobreizh.bzh/fr/emission.php?emid=495>



• Les papilles de l'amour

Le prix coup de cœur du jury a été remis au projet « Les papilles de l'amour » pour avoir mis en lumière la difficile prise en compte des couples dans les institutions.

L'institut Hélio-Marin de Labenne accueille 190 résidents. Parmi eux, vivent 35 couples. Ils ne sont pas toujours réunis, l'un des conjoints pouvant être resté à domicile. Quelle place leur est faite dans l'établissement ? Ils sont souvent oubliés au profit de la collectivité. La relation intime est presque inexistante. C'est de ce constat qu'est né le projet « Les papilles de l'amour ». L'idée est d'offrir aux couples, le soir de la Saint-Valentin, un moment à eux, à deux, autour d'un bon repas, en créant un restaurant éphémère dans l'établissement. Des invitations ont été adressées aux conjoints, pour les convier à ce jour spécial. Tous les professionnels ont été impliqués. Les hôtes d'accueil ont géré les

réservations. La salle a été décorée, aménagée pour que les repas puissent se prendre en tête-à-tête. Les cuisiniers ont préparé un menu d'exception. Les résidents et résidentes sont arrivés sur leur 31. Le service s'est fait à l'assiette ! Toutes les conditions étaient réunies pour que les visages s'illuminent ! Un seul regret : que la Saint-Valentin ait lieu seulement une fois par an ! Le projet sera reconduit en 2020 et peut-être que le prix Coup de cœur incitera à réserver d'autres espaces pour l'intimité des couples !

• J'irai causer chez vous

Le Premier prix du jury des Anim'Awards a été remis au projet « J'irai causer chez vous ». L'idée est simple : permettre à nouveau de recevoir chez soi et d'aller chez les autres, oser « sortir de soi ».

« *J'veux rester chez moi si possible jusqu'au bout mais ce qui est parfois... souvent difficile, c'est d'être seul toute la journée avec ma télé. Depuis que je ne conduis plus, je dépends des autres.* » Ces mots, Sylvie Theurelle les a souvent entendus. Elle est animatrice au Centre 77, service d'aide à domicile de Seine-et-Marne. Selon le rapport des Petits frères des pauvres de septembre 2019, 31 % des seniors des petites et moyennes agglomérations se sentent seuls. Dans les zones rurales, le manque de services et de transports renforce l'isolement. Ainsi, Sylvie a appris qu'une personne en fauteuil roulant n'était pas sortie de chez elle depuis 1 an et demi... Quand la dépendance s'installe, il n'est plus possible d'aller voir un ami, de se rendre à la pharmacie, de s'acheter un nouveau pull. Les envies sont modestes, mais tellement essentielles, pour rester du côté de la vie. Alors Sylvie, aidée de Marcel, ancien chauffeur de Matignon à la retraite, lui-même bénéficiaire des services d'aide à domicile, s'organisent pour permettre aux uns et aux autres de se rendre visites : aller chez l'amie qu'on n'a pas vue depuis... trop longtemps car elle habite en haut du village, trouver des partenaires pour ne plus jouer seul au triomino, fêter les anniversaires ou la naissance de l'arrière-petit-fils parce qu'on ne sait pas quand on verra la famille ! Et puis... partager un bon repas, dans la véranda de Marcel ! Les effets sont immédiats : « *Qu'est-ce que ça fait du bien d'être là !* », « *Quand je suis toute seule, je rumine, le mal prend le dessus. Chez moi, j'ai des malaises, la tête qui tourne et là, j'ai plus rien, tout s'envole !* » Et Marcel, lui qui maintenant, organise sa vie pour conduire les uns chez les autres, de quoi il a envie ? « *Essayer d'avoir un peu d'argent, pour faire des petits voyages un peu plus loin avec les autres seniors, ce serait pas mal... C'est mon désir !* »

